



Comptes annuels

DIOCESE LAVAL CONSO

31/12/2022

Ce document contient 38 pages





DIOCESE LAVAL CONSO

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Sommaire

0.1	RAPPORT	3
1	<i>Comptes annuels</i>	4
1.1	Bilan Actif	5
1.2	Bilan Passif	6
1.3	Compte de résultat	7
2	<i>Annexe</i>	9
2.1	Annexe aux comptes annuels	10



KPMG ESC & GS
Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil
7 rue de Paradis
BP 70703
53007 Laval Cedex
Téléphone : +33 (0)2 43 59 06 40
Télécopie : +33 (0)2 43 67 12 28
Site internet : www.kpmg.fr

Association Diocésaine de Laval
Évêché de Laval
27 rue Cardinal Suhard
BP 31225
53000 LAVAL

Compte rendu de travaux de l'expert-comptable

Laval, Le 24 mai 2023

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels du Diocèse de Laval relatifs à la période du 01/01/2022 au 31/12/2022, qui se caractérisent par les données suivantes :

• Total du bilan :	21 551 359	EUR
• Produits d'exploitation :	6 518 632	EUR
• Résultat net comptable :	595 393	EUR

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

KPMG ESC & GS
Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil

Véronique Parent,
Expert-Comptable,
Manager

Comptes annuels



DIOCESE LAVAL CONSO

Actif		Au 31/12/2022			Au 31/12/2021	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	14 400	14 400		1 263
		Immobilisations incorporelles en cours	169 500	169 500		
		Avances et acomptes				
		TOTAL	183 900	183 900		1 263
	Immobilisations corporelles	Terrains	41 114		41 114	41 114
		Constructions	14 643 125	9 396 353	5 246 771	5 653 652
		Inst.techniques, mat.out.industriels	1 767 539	1 280 744	486 795	220 332
Immobilisations corporelles en cours		211 460		211 460	162 579	
		Avances et acomptes				
	TOTAL	16 663 239	10 677 097	5 986 142	6 077 679	
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	295 595		295 595	143 595	
Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations et créances rattachées					
	Autres titres immobilisés	4 055 589	107 607	3 947 982	3 972 688	
	Prêts	474		474	474	
	Autres	70		70	70	
	TOTAL	4 056 133	107 607	3 948 526	3 973 233	
	Total I	21 198 868	10 968 604	10 230 264	10 195 770	
Actif circulant	Stocks et en cours		107 401	966	106 435	124 961
	Créances ⁽³⁾	Créances clients, usagers et comptes rattachés	57 871		57 871	29 259
		Créances reçues par legs ou donations	868 600		868 600	439 166
		Autres	319 886		319 886	391 090
		TOTAL	1 246 358		1 246 358	859 515
	Divers	Valeurs mobilières de placement	7 324 374	15 128	7 309 245	4 766 405
		Instruments de trésorerie				
Disponibilités		2 610 497		2 610 497	4 858 940	
Charges constatées d'avance ⁽⁴⁾		48 557		48 557	76 210	
	Total II	11 337 189	16 094	11 321 094	10 686 032	
	Frais d'émission des emprunts III					
	Primes de remboursement des emprunts IV					
	Ecart de conversion Actif V					
	TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	32 536 058	10 984 699	21 551 359	20 881 803	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					

DIOCESE LAVAL CONSO

Passif		Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	946 139	946 139
	Fonds propres complémentaires	750 181	750 181
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	640 000	640 000
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	12 570 655	12 585 451
Autres			
Report à nouveau	-2 035 796	-2 679 768	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	595 393	629 176	
Situation nette (sous-total)	13 466 573	12 871 180	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total I	13 466 573	12 871 180	
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total I bis			
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations	933 195	582 761
	Fonds dédiés	927 305	983 478
	Total II	1 860 500	1 566 239
Provisions	Provisions pour risques	7 000	7 000
	Provisions pour charges		
	Total III	7 000	7 000
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾	1 587 820	1 941 208
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾	3 807 912	4 013 031
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	167 714	156 377
	Dettes des legs ou donations	231 000	
	Dettes fiscales et sociales	218 867	189 041
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	189 056	119 836
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	14 912	17 888
Total IV	6 217 284	6 437 382	
Écart de conversion Passif V			
TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)	21 551 359	20 881 803	
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	1 621	5 936
	(2) Dont emprunts participatifs		

DIOCESE LAVAL CONSO

		Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations		
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	580 603	599 464
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service	1 339 864	951 128
	<i>dont parrainages</i>		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	2 573 259	2 417 060
	Mécénats	1 300	6 700
	Legs, donations et assurances-vie	1 066 789	759 186
	Contributions financières	4 967	10 179
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	91 355	114 800
Utilisations des fonds dédiés	621 588	537 921	
Autres produits	238 903	217 350	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	6 518 632	5 613 789
Charges d'exploitation	Achats de marchandises	144 444	196 831
	Variation de stocks	18 345	34 613
	Autres achats et charges externes (1)	2 188 777	1 703 432
	Aides financières	82 016	85 908
	Impôts, taxes et versements assimilés	131 174	126 860
	Salaires et traitements	1 397 483	1 336 884
	Charges sociales	420 248	400 039
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	681 984	692 872
	Dotations aux provisions		7 000
	Reports en fonds dédiés	939 385	615 055
	Autres charges	29 638	50 130
		TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	6 033 498
	1. Résultat d'exploitation (I-II)	485 134	364 160

DIOCESE LAVAL CONSO

		Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois
Produits financiers	De participations	-121	-131
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	182 770	239 047
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	18 648	147 456
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	201 297	386 372
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	39 017	102 366
	Intérêts et charges assimilées	47 141	51 224
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV	86 158	153 591
2. Résultat financier (III-IV)		115 138	232 780
3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)		600 273	596 941
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	139 062	444 822
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V	139 062	444 822
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	115 005	388 388
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI	115 005	388 388
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		24 057	56 434
	Participation des salariés aux résultats VII		
	Impôts sur les bénéfices VIII	28 938	24 199
Total des produits (I + III + V)		6 858 993	6 444 985
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		6 263 600	5 815 808
EXCÉDENT OU DÉFICIT		595 393	629 176
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
	Dons en nature		
	Prestations en nature		
	Bénévolat		
	Total		
Charges des contributions volontaires en nature			
	Secours en nature		
	Mises à disposition gratuite de biens		
	Prestations en nature		
	Personnel bénévole		
	Total		

Annexe





KPMG ESC & GS
Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil
7 rue de Paradis
BP 70703
53007 Laval Cedex
Téléphone : +33 (0)2 43 59 06 40
Télécopie : +33 (0)2 43 67 12 28
Site internet : www.kpmg.fr

Diocèse de Laval

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022
Montants exprimés en EUR

KPMG ESC & GS
Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil

Ce rapport contient 29 pages
Annexe aux comptes annuels.docx

Table des matières

1	Objet social	3
2	Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées	3
3	Description des moyens mis en œuvre	3
4	Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture	4
4.1	Faits caractéristiques de l'exercice	4
4.2	Faits caractéristiques postérieurs à la clôture	4
5	Principes et méthodes comptables	4
5.1	Présentation des comptes	4
5.2	Principes généraux	4
5.2.1	Changement de méthode comptable	4
5.2.2	Changements d'estimation	4
5.2.3	Corrections d'erreurs	5
5.3	Déroghations	5
5.4	Principales méthodes comptables	5
6	Informations relatives aux postes du bilan	6
6.1	Actif immobilisé	7
6.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	8
6.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	10
6.1.3	Dépréciations de l'actif immobilisé	12
6.1.4	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	13
6.2	Actif circulant	14
6.2.1	Stocks et en cours	14
6.2.2	Créances, dont reçues par legs ou donations / dépréciations	14
6.2.3	Précisions sur d'autres créances	15
6.3	Fonds propres	16
6.3.1	Tableau de variation des Fonds propres	16
6.4	Fonds reportés et dédiés	19
6.4.1	Fonds reportés liés aux legs ou donations	19
6.4.2	Fonds dédiés	20



6.5	État des échéances des créances et des dettes, mention de celles garanties par des sûretés réelles, à la clôture de l'exercice	22
7	Informations relatives au Compte de résultat	24
7.1	Résultats par activité ou établissement	24
7.2	Produits du compte de résultat	24
7.2.1	Produits liés à la générosité du public	24
7.2.2	Produits non liés à la générosité du public	25
7.3	Charges du compte de résultat	26
7.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	26
7.4	Résultat Financier	26
7.5	Contributions et charges des contributions, volontaires en nature	26
7.5.2	Autres informations sur le contenu de postes du bilan et du compte de résultat	27
8	Autres informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	28
8.1	Engagements financiers donnés et reçus	28

1 **Objet social**

L'objet social de notre entité est décrit ainsi dans les statuts :

L'Association a pour objet de subvenir aux frais et à l'entretien du culte catholique sous l'autorité de l'Evêque, en communion avec le Saint Siège, et conformément à la constitution de l'Eglise catholique.

2 **Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées**

La nature des activités ou missions sociales réalisées durant l'exercice peut être résumée ainsi :

- Assurer la pastorale dans le diocèse de la Mayenne

3 **Description des moyens mis en œuvre**

Les principaux moyens mis en œuvre par notre entité afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

- Investissements (nature/ montants réellement réalisés au cours de l'exercice)
 - a. Engagés antérieurement mais terminés durant l'exercice
 - Travaux orgue Basilique de Pontmain : 88 774 €
 - Banc de la paroisse St Clément du Craonnais : 61 716 €
 - b. Engagés et terminés dans l'exercice
 - Sonorisation Basilique Notre-Dame d'Avesnières : 25 701 €
 - Travaux accueil Sanctuaire de Pontmain : 25 115 €
 - Agencement sacristie Basilique Notre-Dame d'Avesnière : 16 971 €
 - Aménagement des constructions : 85 049 €
 - Mobiliers et matériels : 19 880 €
 - c. Engagés dans l'exercice mais non terminés à la clôture :
 - Mosaïque Sanctuaire de Pontmain : 28 957 €
 - Travaux étanchéité Eglise St Pierre : 1 114 €
- Autres moyens/dépenses engagées
 - d. Formation : formation des séminaristes diocésains
 - e. Campagne du denier
 - f. Fonctionnement des services diocésains et des paroisses

4 Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

4.1 Faits caractéristiques de l'exercice

Nous n'avons pas de fait caractéristique d'importance significative à signaler au titre de l'exercice clos.

4.2 Faits caractéristiques postérieurs à la clôture

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice

5 Principes et méthodes comptables

5.1 Présentation des comptes

Les comptes présentés résultent de la prise en compte des états financiers des entités et retraitements suivants :

- Services centraux (siège) ;
- Les 38 services diocésains ;
- Les 31 paroisses ;
- Le sanctuaire de Pontmain ;
- Les deux Doyennés ;
- La maison du Diocèse.

5.2 Principes généraux

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

5.2.1 Changement de méthode comptable

Notre entité n'a effectué aucun changement de méthode comptable.

5.2.2 Changements d'estimation

Notre entité n'a effectué aucun changement d'estimation ayant un impact significatif.



5.2.3 *Corrections d'erreurs*

Notre entité n'a constaté aucune correction d'erreur significative.

5.3 *Dérogations*

Notre entité n'a pratiqué aucune dérogation aux règles comptables applicables.

5.4 *Principales méthodes comptables*

Notre entité utilise les méthodes comptables explicites applicables.

6 Informations relatives aux postes du bilan

Un actif est un élément identifiable du patrimoine ayant une valeur économique positive pour l'entité, c'est-à-dire un élément générant une ressource que l'entité contrôle du fait d'évènements passés et dont elle attend des avantages économiques futurs ou un potentiel lui permettant de fournir des biens ou services à des tiers conformément à sa mission ou à son objet.

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, les biens reçus à titre gratuit sont comptabilisés à l'actif en les estimant à leur valeur vénale.

Les biens et dettes reçus par legs sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs par l'organe habilité de l'entité ou à la date d'entrée en jouissance si celle-ci est postérieure, en l'absence de condition suspensive. En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci.

La délivrance d'un legs diffère en fonction de chaque catégorie de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier), ce qui a pour conséquence des dates d'entrée en jouissance et d'entrée en possession différentes.

La délivrance permet au légataire :

- D'appréhender son legs ;
- D'avoir droit aux fruits ;
- De s'en prévaloir

A la date d'acceptation, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés :

- Dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres ;
- Dans des comptes d'actif par nature pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa et destinés par le testateur ou le donateur à renforcer les fonds propres ou destinés à être conservés en vertu d'une décision de l'organe habilité à prendre la décision ;
- Dans le compte « Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés » pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa et qui sont destinés à être cédés.

Une assurance-vie dont l'entité est bénéficiaire est comptabilisée en produit « Assurance-vie » à la date de réception des fonds par l'entité.

Les biens reçus par donations entre vifs sont comptabilisés à la date de signature de l'acte authentique de donation. Si l'acte prévoit des transferts de propriété étalés dans le temps, les biens concernés sont comptabilisés à la date de chaque transfert de propriété.

Il peut s'agir de biens meubles ou immeubles, de biens corporels ou incorporels (tels que des droits : droits d'auteur, etc.).

6.1 Actif immobilisé

Un actif est un élément identifiable du patrimoine ayant une valeur économique positive pour l'entité, c'est-à-dire un élément générant une ressource que l'entité contrôle du fait d'évènements passés et dont elle attend des avantages économiques futurs ou un potentiel lui permettant de fournir des biens ou services à des tiers conformément à sa mission ou à son objet.

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Un composant séparé, qui n'a pas été identifié à l'origine, l'est ultérieurement si les conditions de comptabilisation prévues aux articles 212-1, 212-2 et 214-9 du règlement 2014-03 sont réunies, y compris pour les dépenses d'entretien faisant l'objet de programmes pluriannuels de gros entretien ou grandes révisions, si aucune provision pour gros entretien ou grande révision n'a été constatée. Si nécessaire, nous évaluons le coût du composant existant lors de l'acquisition ou de la construction du bien en utilisant le coût estimé des dépenses d'entretien faisant l'objet d'un programme pluriannuel de gros entretien ou grandes révisions, futur et identique. Dans tous les cas, la valeur nette du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les modes et durées d'amortissements sont présentés au paragraphe 6.1.2.3.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement,
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable.

L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat sauf celles sur le fonds commercial qui ne sont jamais reprises.

6.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	183 900			183 900
Immobilisations corporelles	16 091 502	726 484	154 747	16 663 239
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	143 595	267 000	115 000	295 595
Immobilisations financières	4 056 797		663	4 056 134
Total	20 475 794	993 484	270 410	21 198 868

Les immobilisations financières au 31 décembre 2022 correspondent notamment :

- A la souscription de SCPI 4 025 K€
- A un solde prêt accordé (mission FIDEI-DONUM) 1 K€
- Aux intérêts courus sur titres immobilisés 30 K€

6.1.1.1 Aménagement du cadre général - Développement de la colonne B (augmentations)

Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles	137 545		588 939	267 000	
Immobilisations financières					
Total	137 545		588 939	267 000	

6.1.1.2 Aménagement du cadre général - Développement de la colonne C (diminutions)

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles	137 545		115 000		17 202
Immobilisations financières			663		
Total	137 545		115 663		17 202

6.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotation de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	13 137	1 263		14 400
Immobilisations corporelles	10 013 822	680 476	17 201	10 677 097
Immobilisations financières				
Total	10 026 959	681 739	17 201	10 691 497

6.1.2.1 Aménagement du cadre général - Développement de la colonne B (augmentations)

Augmentations de l'exercice	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles		1 263		
Immobilisations corporelles		680 476		
Immobilisations financières				
Total		681 739		

6.1.2.2 Aménagement du cadre général - Développement de la colonne C (diminutions)

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
	Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			17 201
Immobilisations financières			
Total			17 201

6.1.2.3 Modalités d'amortissements

Les investissements d'une valeur supérieure à 1 500 € sont immobilisés et amortis selon leur durée probable d'utilisation, à l'exception des biens liturgiques amortis totalement l'année de leur acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées définies par le Guide Comptable des Diocèses de France.

Les biens provenant de legs ou de donations et destinés à être cédés ne sont pas amortis. En cas de perte de valeur, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation

Catégories d'immobilisations	Amortissement	
	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles	Linéaire	5 ans
Immobilisations corporelles		
Constructions	Linéaire	20 à 50 ans
Installations techniques et agencements	Linéaire	10 à 20 ans
Matériel et outillage industriels	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	2 à 10 ans
Biens liturgiques	Linéaire	1 an
Immobilisations financières		
Total		

6.1.3 Dépréciations de l'actif immobilisé

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Dépréciation au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciation à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	169 500			169 500
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	83 564	29 503	5 460	107 607
Total	253 064	29 503	5 460	277 107

La dépréciation pour les immobilisations incorporelles concerne les travaux de recherche de l'abbé GUERIN qui correspond à l'avance totale versée. Elle couvre ainsi le risque de revenus insuffisants sur la vente des livres.

6.1.3.1 Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture

Situations et mouvements		A	B	C	D	
	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
Rubriques		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Immobilisations incorporelles	182 637	1 263				183 900
Immobilisations corporelles	10 013 822	680 476		17 201		10 677 097
Immobilisations financières	83 564		29 503		5 460	107 607
Total	10 280 023	681 739	29 503	17 201	5 460	10 968 604

6.1.4 Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

Les biens provenant de legs ou de donations et destinés à être cédés ne sont pas amortis. En cas de perte de valeur, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

6.2 **Actif circulant**

6.2.1 **Stocks et en cours**

Le stock de marchandises composé de produits alimentaires, de livres et autres objets de piété est évalué au dernier coût d'achat connu.

Catégorie de stocks	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Marchandises	5 073		5 073
Livres	101 402	966	100 436
Produits alimentaires	926		926
Total	107 401	966	106 435

6.2.2 **Créances, dont reçues par legs ou donations / dépréciations**

6.2.2.1 **Créances reçues par legs ou donations**

A la date d'acceptation, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés :

- dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres.

6.2.3 Précisions sur d'autres créances

Libellés	Montant
INTERETS COURUS	
Immobilisations financières	
Clients	
Intérêts financiers	30 311
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	
Personnel	
Sécurité sociale	2 430
Etat	
Divers	
- Refacturation mise à disposition personnel pour librairie	35 962
- Refacturation loyer librairie	
- Paroisses	52 623
- Services	10 358
- Divers	7 687
TOTAL	139 371

6.2.3.1 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 48 558 € et concernent exclusivement l'exploitation.



6.3 *Fonds propres*

Une ressource destinée à renforcer les fonds propres à raison d'une stipulation du tiers financeur, du testateur ou du donateur le cas échéant, est comptabilisée en fonds propres avec ou sans droit de reprise.

6.3.1 *Tableau de variation des Fonds propres*

Le tableau suivant défini par l'article 431-5 du règlement n°2018-06 se substitue à l'ensemble des informations demandées dans l'article 833-11 du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général.



Diocèse de Laval
Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	1 696 320				1 696 320
Fonds propres avec droit de reprise	640 000				640 000
Ecarts de réévaluation					
Réserves « dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée (1) »	12 585 451			- 14 796	12 570 655
Report à nouveau « dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée (1) »	- 2 679 769	629 177	14 796		- 2 035 796
Excédent ou déficit de l'exercice « dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée (1) »	629 177	- 629 177	595 393		595 393
Situation nette	12 871 180		610 189	- 14 796	13 466 573
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	12 871 180		610 189	- 14 796	13 466 573

(1) Précision prévue par l'article 153-1 du règlement ANC 2019-04 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérée par des personnes morales de droit privé à but non lucratif applicable aux exercices **ouverts à compter du 1/1/2020**, exercices pour lesquels l'article 151-1 prévoit « le résultat, le report à nouveau et les réserves des activités sociales et médico-sociales sont présentés séparément au passif (...) sur une ligne spécifique »

6.3.1.1 Fonds propres sans droit de reprise

Les fonds propres sans droit de reprise correspondent à la mise à disposition définitive d'un bien ou de numéraire au profit de l'entité. Ils sont la contrepartie de biens ou de fonds qui ne peuvent être repris ni par leurs apporteurs, ni par les fondateurs, ni par les membres de l'entité, ou, s'agissant d'une fondation, de la dotation statutaire et des dotations complémentaires non consommables. Ce n'est le cas échéant qu'à la liquidation de l'entité qu'ils feront l'objet d'un traitement spécifique (l'apport à une autre entité ayant le même objet le plus fréquemment).

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres statutaires	946 140			946 140
Fonds propres complémentaires				
• Première situation nette établie				
• Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
• Autres apports sans droit de reprise	750 181			750 181

6.3.1.2 Tableau de variation des fonds propres avec droits de reprise

Les fonds propres avec droit de reprise correspondent à la mise à disposition conditionnelle d'un bien ou de numéraire au profit de l'entité.

Ce bien est repris par l'apporteur lorsque la condition n'est plus remplie par notre entité bénéficiaire. La convention d'apport fixe les conditions (événement dont la survenance justifie la reprise du bien ou des fonds apportés tel que, par exemple, la dissolution de l'entité) et les modalités de reprise du bien (bien repris en l'état, bien repris en valeur à neuf,...).

En fonction des modalités de reprise, notre entité enregistre le cas échéant, les charges et provisions lui permettant de remplir ses obligations découlant de cette convention.

Sauf précision particulière dans le contrat, les apports avec droits de reprise sont repris par les apporteurs dans l'état où ils se trouveront à la fin du contrat d'apport ou à la dissolution de l'association.

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
• Apport Foyer Abbé Guérin	640 000			640 000
• Autres apports avec droit de reprise				

6.4 Fonds reportés et dédiés

6.4.1 Fonds reportés liés aux legs ou donations

Les fonds sont dits « reportés » et comptabilisés en charge « reports en fonds reportés » quand l'entité n'a pas encore encaissé ou transféré à la clôture les montants correspondants, comptabilisé en produits d'exploitation au cours de l'exercice.

Ces sommes sont reportées au compte de résultat au fur et à mesure de la réalisation du legs ou de la donation, avec pour contrepartie le compte « Utilisation des fonds dédiés » (et reportés) dans les Produits au compte de résultat.

Situations	Montant total des fonds	A l'ouverture de l'exercice	Report (Augmentation)	Utilisation (Diminution)	A la clôture de l'exercice
Ressources					
Legs et donations		582 761	874 600	524 166	933 195
Total		582 761	874 600	524 166	933 195

Au cours de l'exercice, l'Association diocésaine a accepté :

- Des legs constitués d'actifs bancaires non réalisés à la clôture de l'exercice pour un montant de 838 600 €
- Des legs constitués d'actifs immobiliers non réalisés à la clôture de l'exercice pour un montant de 267 000 €

Pour l'un de ces legs, l'Association diocésaine a la charge de régler les droits de succession des neveux ce qui représente une dette successorale de 231 000 €.

Les années précédentes, l'Association diocésaine avait accepté :

- 8 legs d'actifs bancaire pour un montant de 409 166 € encaissés pour la totalité
- 2 legs d'actifs immobiliers pour un montant de 115 000 € dont la vente a été réalisée sur la période
- 2 legs d'actifs bancaire pour un montant de 113 500 € encaissé à hauteur de 83 500 € sur 2021
- Un leg d'actifs immobiliers composé d'un appartement, d'un terrain et de 2 fermes pour un montant de 342 000 €. Hormis l'une des fermes (28 600 €), l'ensemble a été vendu sur 2021

6.4.2 Fonds dédiés

Ces sommes sont rapportées au compte de résultat au fur et à mesure de leur utilisation avec pour contrepartie les comptes d'utilisation de fonds dédiés, poste « *Utilisations des fonds dédiés* » dans les Produits au compte de résultat.

Lorsqu'une ressource inscrite, au cours de l'exercice, au compte de résultat dans les produits, n'a pu être utilisée en totalité au cours de cet exercice, l'engagement d'emploi pris par l'entité envers le tiers financeur est inscrit en charges sous la rubrique « reports en fonds dédiés » et au passif du bilan sous le compte « fonds dédiés »

6.4.2.1 Subventions d'exploitation

Les sommes inscrites en fonds dédiés correspondent soit à la part non consommée s'il s'agit d'une convention annuelle dont le financeur ne réclame pas la restitution, soit à la part non consommée de la partie rattachée à l'exercice s'il s'agit d'une convention pluriannuelle.

Situations Ressources	Montant total	Au début de l'exercice	Report (Augmentation)	Utilisation (Diminution)	En fin d'exercice
Subvention	10 018	10 018			10 018
Total	10 018	10 018			10 018

6.5.2.3 Dons manuels

Variation des fonds dédiés issus de	A l'ouverture de l'exercice	Montant initial	Utilisation		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursement		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Don Maison du Cardinal BILLE	818 493		84 509			733 984	
Don Pontmain (parvis et clocher)	64 510		8 074			56 436	
Don mosaïque Sanctuaire de Pontmain	54 000	11 100				65 100	
Don sonorisation Ste Melaine Val de Jouanne	12 570		1 300			11 270	
Don bancs paroisse St Clément du Craonnais	23 886	14 726	3 539			35 073	
Don rénovation salle St Pierre de la paroisse Ste Melaine Val de Jouanne		15 423				15 423	
TOTAL	973 459	41 249	97 422			917 286	

6.5 État des échéances des créances et des dettes, mention de celles garanties par des suretés réelles, à la clôture de l'exercice

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à 1 an au plus	Échéances à plus 1 an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	475	475	
Autres	70	70	
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	57 872	57 872	
Créances reçues par legs ou donations	868 600	868 600	
Autres	319 886	319 886	
Charges constatées d'avance	48 558	48 558	
TOTAL	1 295 461	1 295 461	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à 1 an au plus	Échéances	
			à plus 1 an et 5 ans au plus	à plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 587 820	331 557	925 847	330 416
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	3 807 912	2 510 212	1 016 139	281 561
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	167 715	167 715		
Dettes des legs ou donations	231 000	231 000		
Dettes fiscales et sociales	218 868	218 868		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	189 057	189 057		
Produits constatés d'avance	14 913	14 913		
TOTAL	6 217 285	3 663 322	1 941 986	611 977
Emprunts souscrits en cours d'exercice	103 220			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	452 293			

7 Informations relatives au Compte de résultat

Le compte de résultat est présenté selon les dispositions du plan comptable général sauf en ce qui concerne les opérations spécifiques qui suivent :

- Produits d'exploitation : cotisations, produits de tiers financeurs, utilisations des fonds dédiés;
- Charges : aides financières, reports en fonds dédiés ;
- Contributions volontaires en nature (produits) et charges des contributions volontaires en nature

7.1 Résultats par activité ou établissement

Déficit ou excédent de l'exercice	Déficit	Excédent
Maison du Diocèse	263 177	
Paroisses	280 677	
Services	51 539	
Résultat de l'exercice	595 393	

7.2 Produits du compte de résultat

7.2.1 Produits liés à la générosité du public

Ces produits sont composés :

- du denier de l'église
- des quêtes paroissiales
- des dons monétaires
- des Legs

7.2.1.1 Deniers, quêtes paroissiales et dons

La générosité du public en provenance des quêtes, denier et des dons est d'un montant 2 573 260 € dont 1 304 885 € pour le denier du culte.

7.2.1.2 Dons, legs et mécénat

7.2.1.2.1 Legs, donations, assurance vie

PRODUITS	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	186 833
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9 (1)	612 957
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	267 000
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	524 166

(1) Contrepartie de la comptabilisation des biens, des dettes et des provisions provenant de legs ou donations en l'absence de stipulation de testateur ou du donateur de renforcer les fonds propres.

CHARGES	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	115 000
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	898 136
SOLDE DE LA RUBRIQUE	577 820

7.2.2 Produits non liés à la générosité du public

Ces produits sont composés :

- des recettes liés aux pèlerinages
- des ventes de la librairie de Pontmain
- des repas et hébergements liés au Sanctuaire de Pontmain
- des cierges et autres produits de piété

7.3 Charges du compte de résultat

7.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités, charges engagées par notre entité dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser notre action.

Frais de recherche de dons et libéralités : 21 K€

(Frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons -en nature, donations, legs, assurances vie- auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ; les frais de tenue, de location ou d'acquisition de fichiers de donateurs ou mécènes ; les frais d'appel et de gestion de cotisations sans contrepartie ; frais d'appel à bénévolat).

7.4 Résultat Financier

Le résultat financier de 115 K€ est composé de plus-values dégagées lors de la cession des VMP, des dotations et reprises de provisions constituées sur les VMP ainsi que des intérêts sur emprunts et autres frais bancaires ;

7.5 Contributions et charges des contributions, volontaires en nature

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à :

- Des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes;
- Des contributions en biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état;
- Des contributions en services : mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de services

Une contribution est une participation, sous quelque forme que ce soit, à la réalisation d'une œuvre commune. L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

7.5.1.1 Bénévolat

Le bénévole est une personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial (Avis du Conseil économique et social du 24 février 1993) et selon l'objet et les règles de l'entité auprès de laquelle le bénévole s'engage.

Le bénévolat informel (aide aux voisins, coups de main) est à distinguer du bénévolat formel qui s'exerce au sein d'une structure organisée.

Conformément aux nouvelles règles du NPC 2018 06 et selon l'article 211-4 concernant le bénévolat, La Conférence des Evêques de France et l'Association diocésaine de Laval considèrent que les missions bénévoles réalisées en Eglise résultent du statut de baptisé qu'elles ne font que traduire en actes.

Les baptisés n'existent pas aux yeux des pouvoirs publics en tant que bénévoles de l'AD ; leur but n'étant pas de subvenir aux frais et à l'entretien du culte catholique ; mais de vivre en communauté et pour autrui leur foi au travers d'activités spirituelles et aussi profanes.
Ces bénévoles n'ont pas la connaissance des statuts et ne sont pas adhérents de l'AD.

En conséquence, le recensement et la valorisation de ces missions bénévoles dans les comptes de l'AD ne sont pas compatibles avec ce statut.

Cependant, les missions régulières de support exercées en Curie peuvent être déclinées comme suit :

- Le suivi des travaux et entretien immobilier
- Le conseil juridique et notarial
- L'accompagnement financier et comptable
- L'accompagnement en gestion des ressources humaines pour les laïcs en mission

Sur ces différentes fonctions, l'Association diocésaine de Laval dispose de l'accompagnement de 8 personnes.

Le nombre d'heures globalisées accordées au diocèse représentent environ 300 heures sur l'année 2022.

7.5.2 *Autres informations sur le contenu de postes du bilan et du compte de résultat*

7.5.2.1 **Honoraires des commissaires aux comptes**

	CAC 1
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	10 000
Au titre d'autres prestations	
Honoraires totaux	10 000



8 Autres informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

8.1 Engagements financiers donnés et reçus

L'association diocésaine s'est engagée à venir en aide aux besoins des sœurs âgées de l'Immaculée Conception de St Fraimbault. Au titre de l'exercice 2022, les aides se sont élevées à un montant de 42 K€.

Le prêt de 1 500 000 € contracté auprès de la Société Générale est nanti à hauteur du principal sur les placements et contrat de capitalisation.

Nantissement sur placement

Crédit Mutuel : 475 869 €

Crédit Agricole : 876 327 €

Hypothèque

Prise d'une hypothèque en garantie du remboursement d'une dette.

Cette dette s'élève au 31 décembre 2022 à 353 K€.